

« Les avancées du processus de paix au Pays basque. Pour Jean-Jacques Lasserre, " les gouvernements français et espagnol doivent prendre leurs responsabilités et accompagner ce processus de paix". »

24/01/2012

**Jean-Jacques Lasserre: « L'ETA a confirmé d'une façon solennelle sa volonté de déposer les armes. Nous entrons ainsi dans une phase où les gouvernements français et espagnol doivent prendre leurs responsabilités et accompagner ce processus de paix. »**

Lors de la séance des Questions orales au Sénat, Jean-Jacques Lasserre (UCR-Pyrénées Atlantiques) a noté avec grand intérêt les avancées du processus de paix au Pays basque. L'ETA a confirmé d'une façon solennelle sa volonté de déposer les armes. Pour Jean-Jacques Lasserre, c'est une avancée historique qui doit mener à une disparition totale de la violence au pays basque.

Cependant, le sénateur, très engagé sur le sujet, souhaite connaître les intentions du gouvernement et s'assurer de son soutien dans la continuité. « **Le gouvernement ne peut laisser passer sans réagir ce moment exceptionnel. Ce conflit a ensanglanté le Pays basque, on ne peut oublier les centaines de victimes, de vies anéanties. Ces personnes doivent rester en permanence dans l'esprit des constructeurs de paix. La continuité géographique est une réalité. Beaucoup plus importants, la réalité culturelle du Pays Basque et le sentiment d'appartenance à une même communauté nous obligent à la solidarité.** » Pour Jean-Jacques Lasserre, les gouvernements français et espagnol doivent prendre leurs responsabilités et accompagner ce processus de paix.

Suite à la réponse du gouvernement, Jean-Jacques Lasserre a repris la parole indiquant qu'il attendait une autre réponse. Le sénateur des Pyrénées-Atlantiques, tout comme le gouvernement, se félicite évidemment de l'action conjuguée des gouvernements français et espagnols contre l'ETA qui est reconnue et qui a porté ses fruits. Mais il souhaitait que le gouvernement aborde l'étape nouvelle qui s'ouvre et qui constitue le vif du sujet :

« **Une étape nouvelle s'ouvre à nous : c'est le chemin de la paix qu'il faut tracer. Il faudra du temps, de l'énergie. C'est là que nous attendons le gouvernement** ».

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS  
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr  
Internet : [www.udi-uc-senat.fr](http://www.udi-uc-senat.fr)  
Twitter : [@UC\\_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)  
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)